



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail- Justice-Solidarité

MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

PROJET DE PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS PUBLICS (PIP) 2017-2019

Conakry, Décembre 2016

SOMMAIRE

INTRODUCTION	
I.CONTEXTE SOCIO ECONOMIQUE.....	9
II. PRINCIPAUX OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT A MOYEN TERME.....	13
III.METHODOLOGIE D’ELABOON DU PIP 2017-2019.....	15
IV.PRESENTATION DU PIP 2017-2019	16
IV.1. Répartition par axe du Plan Quinquennal 2011-2015	24
IV.2. Répartition par Secteurs et Sous-secteurs	22
IV.3. Répartition Spatiale	24
V.FINANCEMENT DU PI2017-2019.....	27
V.1.Répartition selon le niveau de financement par Secteur	27
V.2.Répartition par source de financement.....	29
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	33

Liste des tableaux :

Tableau 1 : Perspective d'évolution de quelques indicateurs macro-économiques.....	11
Tableau 2 : Répartition du PIP 2017-2019 selon les Axes du Plan Quinquennal.....	21
Tableau 3 : Répartition du PIP 2017-2019 par Secteurs et sous-secteurs	22
Tableau 4 : Répartition Spatiale du PIP 2017-2019 par régionale naturelle.....	24
Tableau 5 : Répartition du PIP 2017-2019 selon le Niveau de Financement par Secteur	27
Tableau 6 : Répartition du PIP 2017-2019 selon les Sources de Financement	30
Tableau 7 : Répartition du PIP 2017-2019 selon les Sources de Financement par bailleurs ...	31

Liste des Graphiques :

Graphique 1 : Répartition du PIP 2017-2019 par Axes du Plan Quinquennal.....	22
Graphique 2 : Répartition du PIP 2017-2019 par secteurs d'activités	23
Graphique 3 : Evolution du PIP 2017-2019 par Secteurs d'activités.....	24
Graphique 4 : Répartition des investissements du PIP par région	25
Graphique 5 : Evolution comparée des investissements par région	26
Graphique 6 : Répartition du PIP 2017-2019 selon le niveau de financement	29
Graphique 7 : Répartition du PIP 2017-2019 selon les sources de financement	30
Graphique 8 : Répartition du PIP 2017-2019 selon les source de financement par bailleurs...	32

Introduction

Le Programme d'Investissements Publics (PIP) est un cadre de programmation financière qui intègre l'ensemble des investissements de l'Etat et assure la liaison entre les Stratégies Nationales de Développement et la Loi des Finances. Il est un programme triennal glissant dont l'année de base (1ère année) constitue le volet dépenses en capital de la Loi de Finances. Son processus d'élaboration aboutit à la Loi Programme. Il est revu chaque année pour tenir compte des réalisations et de l'évolution effective des ressources et priorités nationales. C'est aussi un outil de suivi et d'orientation des actions de l'Etat engagées pour la réalisation des objectifs de développement définis dans les grandes orientations stratégiques à moyen et long terme.

L'objectif du PIP est d'offrir un cadre cohérent d'intervention de l'Etat pour traduire les politiques globales et sectorielles du gouvernement en projets et programmes prioritaires ciblés, tout en tenant compte des moyens de financement et de la capacité d'absorption des crédits.

Pour une meilleure maîtrise du processus de développement national, le gouvernement a décidé de rompre avec la gestion chaotique découlant du pilotage à vue érigé en système pendant plus de deux décennies, en mettant en place un cadre cohérent d'intervention à travers l'élaboration et l'adoption du Plan Quinquennal de développement économique et social 2011-2015 qui est bâti autour des cinq axes stratégiques définis par le Président de la République et qui sont :

Axe 1 : Amélioration de la gouvernance et réformes institutionnelles

La bonne gouvernance administrative, économique et judiciaire est un préalable au développement et à la croissance soutenue. L'échec des stratégies et programmes de développement initiés au cours des décennies écoulées et le marasme économique et social qui en a découlé sont attribués en grande partie à la mauvaise gouvernance.

Il est par conséquent urgent d'agir pour mettre fin aux mauvaises pratiques qui avaient cours jusqu'ici dans la gestion des affaires publiques, renforcer le cadre institutionnel, juridique et réglementaire, bannir les pratiques d'exclusion et d'injustice, remédier à l'absence de dialogue avec les composantes de la société civile et le secteur privé, et rétablir la confiance dans les différents rouages de l'Etat.

Axe 2 : Lutte contre la pauvreté, poursuite des OMD et valorisation des ressources humaines

Les tendances négatives sur le plan social sont nombreuses et concernent à la fois les questions liées à l'accessibilité et à la qualité de l'éducation, de la santé, à l'insécurité alimentaire, à l'assainissement, bref aux conditions de vie des populations.

Ces préoccupations peuvent être résumées par la problématique des OMD qui ont connu une lenteur manifeste de mise en œuvre des actions y afférentes se traduisant par peu de progrès significatifs.

Axe 3 : Développement des infrastructures économiques et des équipements socio collectifs

La Guinée demeure très sous-équipée en routes, chemins de fer, aéroports, ports, et aussi en infrastructures hydrauliques et énergétiques. Le réseau hydrographique très dense (1165 cours d'eau codifiés) peut développer un potentiel hydroélectrique exploitable estimé à 6000 MW pour une énergie annuelle garantie de 19300 GWH/an. A ce jour, seulement 2% de ce potentiel est mis en valeur bénéficiant à moins de 18% de la population. En plus, la Guinée dispose de ressources bio-massiques, estimées à 30 millions de m³ de bois par an, un potentiel solaire de 4,8 Kwh.m²/jour, avec un gisement éolien qui offre une vitesse moyenne de vent de 3m/s et des énergies fossiles (pétrole, gaz, uranium) aux indices très prometteurs.

Malgré ces potentialités, le pays affiche des niveaux de performance énergétiques les plus faibles de la sous-région car les moyens de production, de transport et de distribution souffrent d'insuffisances notoires. La dégradation des équipements de production et de distribution, la mauvaise exploitation des moyens de production thermique, la vétusté des réseaux de l'intérieur et la forte proportion de réseaux hors-normes sont les principales entraves au développement du secteur. Un programme d'investissement hydroélectrique est en cours de mise en œuvre comprenant, notamment deux grands projets, à savoir le complexe hydroélectrique Souapiti/Kaléta et le projet de barrage à usage multiple de Fomi.

En outre, les infrastructures de transport nécessitent une amélioration significative étant donné leur rôle clé dans le développement socio-économique. Un programme d'investissement sera mis en œuvre pour développer le réseau routier et ferroviaire, et les infrastructures portuaires et aéroportuaires.

Axe 4 : Développement et expansion économique et promotion des secteurs porteurs de croissance

La réalisation de taux de croissance économique élevé et soutenu est un préalable à la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations. Le pays dispose de richesses naturelles diversifiées qui doivent être exploitées de manière rationnelle pour augmenter la production, diversifier les activités et créer des opportunités d'emploi et de revenu pour les populations urbaines et rurales, en assurant en même temps une distribution appropriée des investissements entre les secteurs et les régions du pays.

Les activités économiques du secteur rural sont essentielles pour réaliser l'autosuffisance et la sécurité alimentaire, et développer le monde rural. La Guinée présente une grande diversité de milieux et de grandes potentialités agricoles. On estime à six millions d'hectares la superficie cultivable dont 16% seulement sont exploités, essentiellement en culture pluviale. Le potentiel de terre irrigable est évalué à 364000 ha dont 81000 ha aménagés. Ceci prouve que l'agriculture reste essentiellement de type traditionnel, non équipée, vivrière et de survie. Les exploitations de type familial occupent 60% de la population et représentent 95% des terres cultivées, et en général, de petite taille, entre 0,3 et 0,5 ha.

L'élevage est la deuxième activité du secteur rural après l'agriculture. Il concerne 283000 familles d'éleveurs et procure des revenus à 30% de la population rurale. Les effectifs du cheptel sont estimés à 4,7 millions de bovins, 1,5 millions d'ovins, 1,8 millions de caprins, 86000 porcins et 20 millions de volailles. L'élevage repose sur des pâturages naturels riches et variés d'environ 70000 km² et comporte près de 350 espèces fourragères. Malgré son

importance socio-économique, l'élevage n'attire qu'un faible montant d'investissement public et privé (1,8% des investissements publics affectés au secteur agricole).

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture demeure à un état rudimentaire avec des captures limitées et des revenus insuffisants du fait des politiques définies mais non mises en œuvre, du financement réduit, du sous-équipement du secteur, de l'absence d'encadrement, et de la mauvaise gestion des institutions qui en sont responsables.

Le développement de l'agriculture et de la pêche sera accompagné par des infrastructures appropriées, notamment le désenclavement des exploitations agricoles, l'équipement des petits pêcheurs, la facilitation de la commercialisation et les services de vulgarisation et d'encadrement.

Le secteur minier n'a pas utilisé pleinement les grandes potentialités naturelles qui le distinguent de la quasi-totalité des autres secteurs. Il est tout aussi caractérisé par des contraintes qui freinent son essor et réduit sa contribution au développement économique et social de la nation. Une de ces contraintes se trouve dans l'abandon total de la recherche géologique et minière depuis 1990. De surcroît le secteur est confronté à la grande faiblesse de l'administration minière. La convention minière type n'est pas entrée en vigueur, les insuffisances du code minier avant les amendements qui lui étaient apportés tout récemment, le manque de suivi et contrôle des activités minières, et les capacités limitées de l'administration minière. Le secteur a un avenir prometteur devant lui. Il représente une source essentielle de croissance de la production nationale, d'emplois directs et indirects, de recettes en devises, de revenu pour l'Etat, et d'effets leviers qu'il peut exercer sur d'autres domaines d'activités économiques. Un défi majeur réside dans l'absolue nécessité de promouvoir une véritable Industrie Minière Guinéenne transformant localement nos immenses ressources et appuyant les activités productives des populations des localités d'implantation de ces industries minières.

D'autres secteurs n'ont pas connu l'essor souhaité. Le gouvernement ambitionne de les réanimer et de leur apporter l'appui nécessaire en créant les conditions favorables à leur développement. L'industrie manufacturière, les BTP, le tourisme et l'artisanat sont les domaines qui verront une évolution remarquable au cours des prochaines années et une contribution accrue, aux côtés des autres secteurs, à la production nationale, la création de richesses, d'emploi et de revenu.

Axe 5. Restructuration des forces de défense et de sécurité

L'insécurité est devenue une question récurrente en Guinée ces dernières années. Les vols de véhicules, les cambriolages des domiciles, les vols à la tire, les agressions physiques, les viols, les trafics de mineurs, et le trafic des stupéfiants sont devenus courants.

Le recrutement massif de jeunes sans éducation et en difficulté avec leurs familles ou avec la loi dans l'armée, fait peser des soupçons - plus ou moins fondés de connivence entre les forces de l'ordre et les malfrats. C'est à juste raison que des mesures urgentes sont prises pour restructurer, assainir et extirper les indésirables des forces de défense et de sécurité.

Le regain de banditisme trouve aussi, une explication dans les conséquences de la longue crise économique vécue par la plupart des ménages et par l'absence d'un dispositif formel de sécurité

sociale pouvant venir en aide aux plus défavorisés. Ainsi, face à l'insuffisance des effectifs des forces de l'ordre, de simples racketteurs sont devenus au fil des ans des bandits de grand chemin opérant parfois avec des armes de guerre.

Du fait de la tendance à la paupérisation des populations guinéennes, les prochaines années ne seront pas exemptes d'agressions diverses, plus ou moins violentes si le redressement économique tant attendu ne vient pas à temps.

La restructuration des forces de défense et de sécurité est indispensable à la quiétude sociale et au retour de la confiance des partenaires étrangers.

I- Contexte socio-économique

Le programme d'investissements publics 2017-2019 a été élaboré dans un contexte socio-économique où la Guinée est en train de réussir son décollage économique. Ce décollage est attribuable aux chocs positifs de l'offre dans les secteurs des mines, de l'agriculture et de l'énergie qui ont été moins touchés par l'épidémie d'Ebola.

Le produit mondial brut a augmenté de 2,4 % en 2015, ce qui représente une importante révision à la baisse par rapport aux 2,8 % qui avaient été prévus dans le rapport intitulé « Situation et perspectives de l'économie mondiale » publié mi-2015. Plus de sept années après la crise financière mondiale, les décideurs du monde entier continuent de faire face à des défis immenses dans les efforts déployés pour stimuler les investissements et relancer la croissance dans le monde. L'économie mondiale a été freinée par plusieurs obstacles majeurs, à savoir la persistance des incertitudes et de l'instabilité à l'échelle macroéconomique, la faiblesse des cours des produits de base et le déclin des flux commerciaux, l'instabilité croissante des taux de change et des flux de capitaux, la stagnation des investissements et la baisse du taux de croissance de la productivité, et le décalage persistant entre les activités de financement et celles du secteur réel.

La croissance du PIB mondial, qui diminue depuis quelques années, devrait s'établir à environ 2,9% en 2016, soit le rythme le plus lent depuis 2009. Ce ralentissement est dû au rééquilibrage de la Chine, à l'austérité budgétaire, au sous-investissement, aux niveaux élevés de dettes, à la détérioration démographique et à la montée du protectionnisme. Par conséquent, à moins que les élus ne s'attaquent à ces forces structurelles par des réformes et des politiques de relance, il ne faut pas s'attendre à beaucoup d'amélioration de la croissance en 2017.

L'Afrique subsaharienne est l'une des régions du monde dont la croissance est la plus rapide, mais elle pâtit aujourd'hui fortement de la conjoncture mondiale et de difficultés d'ordre interne. Sa croissance s'est située à 3% en 2015 contre 5% en 2014, ce qui correspond à son taux le plus faible depuis 2009. De plus l'expansion démographique freine la progression du PIB par habitant. Si l'on observe des écarts d'un pays à l'autre (tout particulièrement entre les États riches en ressources naturelles et les autres), la croissance de l'Afrique subsaharienne est dans l'ensemble encore inférieure à son niveau d'avant la crise. Ce ralentissement rend d'autant plus difficile la lutte contre la pauvreté.

La fin du super cycle des matières premières a entraîné une forte baisse des cours du pétrole, du gaz, des métaux et minerais. En tant qu'exportateur net de produits de base, l'Afrique subsaharienne est profondément affectée par cette baisse, qui pèse sur son solde courant et son solde budgétaire.

En 2016, son taux de croissance devrait continuer à baisser atteignant son niveau le plus bas depuis vingt ans de 1,6%. Cette contreperformance est imputable aux difficultés économiques rencontrées par les principales économies de la région (le Nigéria et l'Afrique du Sud en particulier), qui subissent toujours les contrecoups de la chute des cours des matières premières

Au plan national, la croissance du PIB en 2015 a fléchi à 0,1% contre 1,1% en 2014. Ce fléchissement est dû à la recrudescence de la maladie à virus Ebola et les élections

présidentielles qui ont asphyxié l'économie du pays. Outre le lourd tribut en vies humaines et en souffrance, le virus Ébola a fortement perturbé les secteurs secondaire et tertiaire qui ont enregistré respectivement une baisse de 0,3% et 1,5%. De plus, l'épidémie a accentué l'aversion au risque pour les opérateurs nationaux et étrangers, ce qui a eu de graves répercussions sur l'activité économique. En particulier, les échanges commerciaux, les voyages et les transports ont été gravement touchés par le départ des expatriés, la suspension de certains vols, la fermeture des marchés et des frontières régionales, et les restrictions aux déplacements internes en raison des mesures de quarantaine imposées par les pouvoirs publics.

En 2015, la variation du niveau général des prix à la consommation a baissé de 9,7% en 2014 à 8,2%. Ce résultat résulte des mesures budgétaires et monétaires restrictives prises par les autorités du pays. Il s'explique aussi par la poursuite du programme d'appui à la sécurité alimentaire et la fermeture des frontières avec les pays de la sous-région qui a entraîné une offre abondante de certains produits agricoles locaux. Le franc guinéen s'est légèrement déprécié par rapport au dollar et à l'euro respectivement de 7,0% et 2,0%. Le taux d'accroissement de la masse monétaire a atteint 20,3% (35% du PIB) contre 12,2% (28,9% du PIB) en 2014. Cette position résulte de l'accroissement des avoirs intérieurs nets, par contre les avoirs extérieurs nets ont connu une contraction.

Les prévisions de croissance de 2016 ont été revues à la hausse à 5,2% au lieu de 3,8% précédemment avant de se situer à 4,9% en 2019 sous l'effet conjugué de l'amélioration de la transparence dans l'exécution du programme d'investissements publics, du volume d'investissements privés dans les mines et de l'amélioration de la desserte énergétique.

Le budget 2016 prévoit un vaste plan d'ajustement budgétaire afin de restaurer la viabilité des finances publiques et d'accroître les réserves de change de la Banque Centrale de la République de Guinée (réduction des subventions au carburants, amélioration de la collecte des impôts, recouvrement des arriérés, réforme de la fonction publique).

Les recettes budgétaires totales seraient mobilisées à hauteur de 9749,31 milliards de GNF contre 9702,32 milliards de GNF en 2015, soit une augmentation de 0,4%. Quant aux dépenses totales, elles augmenteraient de 22,3%, passant de 11680,05 milliards de GNF en 2015 à 14286,07 milliards de GNF en 2016.

Le déficit global hors dons et le déficit global dons compris s'amélioreraient pour représenter respectivement 10,5% et 9% du PIB contre 6,2% et 3,9% du PIB au cours de l'année 2015.

Le programme triennal d'investissements publics a pour objectif macroéconomique d'atteindre à l'horizon de 2019 une croissance de 4,9%, une inflation de 4,1% et un solde global de 0,9% du PIB. Ce qui aurait à coup sûr un impact positif sur les conditions d'existences de la population.

Tableau 1 : Perspective d'évolution de quelques indicateurs macroéconomiques

	2017	2018	2019
Tableau n°1 : INDICATEURS PRINCIPAUX			
CROISSANCE			
PIB	4,6%	5,9%	4,9%
PIB par tête	1,7%	3,0%	2,0%
Consommation par tête	32,4%	2,1%	-4,8%
PNB/tête (en US\$)	698,8	745,4	808,2
PIB/tête (en US\$)	748,1	798,2	844,7
INFLATION			
Prix à la consommation (en glissement fin décembre)	6,6%	4,2%	4,1%
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	6,8%	5,3%	4,4%
Déflateur implicite du PIB	8,0%	3,1%	3,3%
MONNAIE			
Masse Monétaire	19128,0	19448,4	21067,8
M2/PIB	29,0%	27,0%	27,0%
Taux de change /USD	7695,0	7656,5	7618,2
Taux de dépréciation	-5,0%	-0,5%	-0,5%
Taux de change /EURO	9676,5	9657,1	9637,8
Taux de dépréciation	-0,2%	-0,2%	-0,2%
Dépréciation pondérée	-2,1%	-0,3%	-0,3%
Avoirs extérieurs bruts au 31/12 (en millions USD)	960,4	1015,2	1032,8
en mois d'importations de biens et services	4,0	4,0	4,0
Épargne nationale (en % du PIB)	13,9%	16,1%	18,9%
INVESTISSEMENT			
FBCF totale (en % du PIB)	15,2%	15,4%	15,8%
FBCF publique (en % du PIB)	6,0%	6,5%	7,2%
FBCF privée (en % du PIB)	9,2%	8,9%	8,6%
ICOR	1,16	1,67	1,90
BUDGET DE L'ETAT			
Recettes courantes (en % du PIB)	19,6%	19,1%	19,7%
Dépenses courantes (en % du PIB)	14,5%	13,6%	12,9%
Dépenses en capital (en % du PIB)	8,4%	9,0%	9,9%
Épargne budgétaire (en % du PIB)	5,2%	5,5%	6,8%
Solde dons exclus (base engagements) en % du PIB	-3,2%	-3,5%	-3,1%
Solde primaire (en % PIB)	1,0%	0,6%	0,7%
Besoin de financement (+) (en % du PIB)	-15,0%	-9,7%	-10,7%

BALANCE DES PAIEMENTS			
Export.de biens FOB en USD (variation en %)	13,5%	12,4%	9,1%
Exportations bien /PIB (en %)	31,7%	32,4%	32,5%
Import.de biens CAF en USD (variation en %)	4,3%	4,5%	8,8%
Couverture exportation .FAB / import. CAF (en %)	208,7%	232,9%	242,5%
Solde sur Biens et services (en millions USD)	-106,5	70,3	322,9
Compte courant (n c.transf.pub.) en millions USD	-299,0	-181,9	4,4
Compte courant (n c.transf.pub.) en % du PIB	-3,5%	-1,9%	0,0%
Solde global en millions USD	378,77	512,20	689,34
Solde global en % du PIB	0,6%	0,7%	0,9%
Besoin de financement (en millions USD)	-98,8	-457,5	-671,7
DETTE			
Service Dette publique .extérieure (millions USD)	107,3	97,4	110,9
Service Dette (en % des export.de biens. & services.)	3,9%	3,1%	3,2%
Encours de la Dette (millions USD)	1905,4	1986,2	2069,9
Encours de la Dette (en % du PIB)	22,2%	21,1%	20,2%
PIB à prix courants (milliards GNF)	65958,5	72031,3	78028,8
PIB à prix courants (millions USD)	8571,6	9407,8	10242,4

Source : Direction Nationale du Plan Division Cadrage macroéconomique

II- Principaux Objectifs de développement à moyen terme

Le Programme d'Investissements Publics 2017-2019 étant un outil d'opérationnalisation du Plan de développement national du gouvernement, il est important de rappeler les principaux objectifs de ce Plan découlant de ses cinq axes stratégiques.

Il s'agit de :

1. améliorer la gouvernance politique par la restauration de l'autorité de l'Etat, le renforcement du dialogue sociopolitique et la relance du processus de développement, le lancement du processus de refondation de l'administration publique, la relance et l'orientation de la diplomatie guinéenne vers le développement.
2. améliorer la gouvernance économique à travers le processus de planification et l'amélioration de la visibilité de l'action gouvernementale, le renforcement de la gestion des finances publiques et de son contrôle de la gestion publique et la lutte contre la corruption.
3. améliorer la gouvernance judiciaire par la réforme du secteur.
4. renforcer la sécurité alimentaire par l'accessibilité des populations aux denrées et produits de première nécessité, le renforcement de l'appui aux activités féminines.
5. améliorer l'accès des pauvres aux services sociaux de base à travers l'amélioration de l'accès à la santé de la reproduction et aux soins, l'amélioration de la qualité de l'enseignement.
6. améliorer le cadre de vie des populations par l'assainissement et la sécurisation de l'environnement des ménages.
7. favoriser l'emploi des jeunes par la création d'un cadre de promotion de l'emploi des jeunes, le renforcement des capacités d'encadrement sportif des jeunes.
8. améliorer l'accès à l'eau et l'électricité à travers des réformes institutionnelles et la lutte contre la fraude, le renforcement des capacités de production d'électricité et l'amélioration du réseau de transport et de distribution.
9. améliorer les infrastructures de transport, y compris l'offre de service de transport public et l'accès aux services de télécommunication.
10. favoriser le développement du secteur minier par l'amélioration du cadre juridique et institutionnel.
11. améliorer la production agricole par l'appui à la campagne agricole.
12. promouvoir le développement des échanges par la réforme du secteur privé.

13. mettre en œuvre la réforme des forces de défense et de sécurité à travers la réforme et la mise en place du cadre juridique et institutionnel et l'amélioration des relations civilo-militaires.

14. garantir la sécurité des personnes et des biens par le renforcement des conditions de vie et de travail des forces de sécurité.

Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement s'efforce de créer des conditions financières favorables pour soutenir la croissance projetée dans les documents de stratégies (plans nationaux de développement, DRSP et plan de relance post Ebola). C'est dans cette perspective que s'inscrivait la démarche visant la Facilité Elargie de Crédit, ainsi que la conférence des partenaires et investisseurs de la Guinée qui s'est tenue les 24 et 25 novembre 2013, à Abu-Dhabi.

Grace à ces initiatives, la possibilité sera donnée au pays de se trouver les moyens de financer les investissements publics répondant aux grandes priorités de l'Etat, en soutien au secteur privé et pour la réduction de la pauvreté, notamment :

- Les infrastructures ;
- L'eau et l'énergie ;
- L'éducation et la santé ;
- L'agriculture.

III- Méthodologie d'élaboration du PIP 2017-2019

Le processus de programmation a été engagé par une lettre circulaire du Ministre du Plan et de la Coopération Internationale adressée aux structures impliquées dans le processus Finances, Budget, ACGPMP et ministères sectoriels.

Contrairement à l'année antérieure, le PIP 2017-2019 a été élaboré en deux étapes, à savoir :

la revue systématique et la sélection des projets et programmes en cours d'exécution ainsi que les nouveaux projets et ;

l'arbitrage conformément aux priorités de développement du Gouvernement ;

L'étape de programmation a permis de collecter et de traiter les besoins d'investissement des secteurs et des sous-secteurs à travers l'examen des fiches de projets remplies à cet effet par les structures de tutelle des projets soumis.

L'éligibilité d'un projet ou programme au PIP 2017-2019 s'est appuyée sur un cadre d'analyse et de sélection basé sur trois catégories de critères d'ordre stratégique, technique et financier, à savoir :

- les critères de conformité aux priorités de développement (Plan national de développement, Stratégie de Réduction de la Pauvreté, Politiques sectorielles et Objectifs du Millénaire pour le Développement) ;
- les critères techniques et financiers de maturité du projet (disponibilité d'études de faisabilité confirmant la rentabilité ou la viabilité des projets, contrats, DAO et niveau d'acquisition du financement, etc.), et ;
- les critères de performance pour les projets en cours (niveau d'exécution physique et financière).

Les nouveaux projets doivent remplir les conditions minimales relatives aux critères de cohérence et de maturité. A cette fin, une fiche d'analyse a été élaborée et utilisée pour l'examen des fiches de projet et la sélection des projets éligibles au PIP.

L'étape d'arbitrage a été l'occasion d'échanger avec les sectoriels, de soumettre à leurs appréciations les projets sélectionnés et d'ajuster les résultats d'analyse obtenus à l'issue de la séquence de programmation. Dans ce cadre, des compléments d'informations ont été apportés pour mieux soutenir la viabilité de certains projets.

La méthodologie utilisée a été participative avec des séances de travail, de formation et de consultation tant au niveau central que sectoriel.

IV- Présentation du PIP 2017-2019

Le Programme d'Investissements Publics (PIP) 2017-2019 exprime un besoin total d'investissements publics de 21.162,564 milliards GNF qui se répartissent sur 3 ans comme suit : 4.774,544 milliards de GNF soit 22,5% en 2017, 7.399,720 milliards de GNF (35,0%) en 2018 et 8.988,300 milliards de GNF (42,5%) en 2019.

Le PIP est présenté selon une ventilation : i) par axes stratégiques du Plan National de développement, ii) Sectorielle/Sous-sectorielle, iii) spatiale.

IV-1- REPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR AXE STRATEGIQUE

Les prévisions d'investissements du PIP 2017-2019 se répartissent comme suit par axe stratégique du PQ :

L'axe 1 « Amélioration de la gouvernance et réformes institutionnelles » reçoit 10,6% (2.252,273 milliards de GNF) des prévisions d'investissements du PIP 2017-2019 (i) la promotion de l'Etat de droit, des droits humains et de la justice, (iii) la promotion de l'équité et de l'égalité de genre, (iv) la réforme de l'Etat et le renforcement de l'Administration publique et (v) l'aménagement du territoire, le développement local et la territorialisation.

Ces investissements se répartissent annuellement comme suit :

- **2017 : 578, 475 milliards de GNF soit 25,7%**
- **2018 : 724, 879 milliards de GNF soit 32,2%**
- **2019 : 948, 919 milliards de GNF soit 42,1%**

A ce niveau, des allocations budgétaires substantielles sont programmées pour l'accompagnement de l'acte de la décentralisation et de la restauration de l'Etat. Quelques projets concernés sont les suivants :

- Programme Infrastructures Collectives Régionales/Préfecturales ;
- Programme Réalisation Décentralisées ;
- Achèvement et Equipement du Siège du ministère de la Justice ;
- Restauration Cours et Tribunaux ;
- Ministère de l'Economie et des Finances (Rénovation/ Construction DNT, DNMP et DND) ;
- Etude construction Ecole Nationale des Douanes ;
- Construction et Rénovation Bureau Frontalier des Douanes ;
- Rénovation Extension Immeuble DNMP/DNPE ;
- Rénovation Bâtiment Ex. Ministère du Plan ;
- Construction et Equipement des Services Déconcentrés du Ministère du Plan ;
- Construction et Equipement de l'Ecole Nationale d'Administration ;
- Etude et construction Siège Ministère du Budget.

L'axe 2 «Lutte contre la pauvreté, poursuite des OMD et valorisation des ressources humaines » » qui représente une proportion de 3.849,191 de milliards de GNF soit 18,2% des investissements publics de la période triennale sera axé essentiellement sur la satisfaction des besoins sociaux des populations, portant essentiellement sur l'éducation, la santé et la protection sociale.

En matière d'éducation et de formation, il s'agira essentiellement de (i) mettre en place un cycle fondamental d'éducation de base, (ii) améliorer la qualité des enseignements et apprentissages et intégrer l'apprentissage dans la formation professionnelle, (iii) éradiquer l'analphabétisme et promouvoir les langues nationales, (iv) promouvoir la formation professionnelle orientée vers le marché de l'emploi et développer une offre d'enseignement supérieur diversifiée et de qualité, (v) renforcer l'utilisation des TIC dans les enseignements et (vi) créer des Universités Régionales, construction des ERAM , des Centres de Recherches Scientifiques dans les régions administratives et renforcement des infrastructures scolaires. A cet effet, les investissements programmés dans le présent PIP sont d'un montant de 1.486, 664 milliards de GNF soit 43,9% de l'enveloppe de cet axe.

S'agissant de la santé et de la nutrition, la stratégie retenue est (i) d'assurer des services performants de santé publique axés sur l'amélioration de l'offre et de la qualité des soins à des coûts accessibles, de la santé et de l'état nutritionnel de la mère et de l'enfant, (ii) de renforcer le dispositif de santé communautaire et (iii) Renforcer le système sanitaire. Pour réaliser cette stratégie, des investissements d'un montant de 1.588,707 milliards de GNF, soit 41,3% des investissements destinés au capital humain, à la protection sociale et au développement durable sont prévus de l'axe.

Pour la protection sociale des femmes et enfants, la promotion et la revalorisation de la culture et des sports, un montant de 775,429 milliards de GNF est alloué soit 20,1% de l'enveloppe de l'axe.

Ces investissements se répartissent annuellement comme suit :

- **2017 : 1.356, 007 milliards de GNF soit 35,2%**
- **2018 : 1.256,307 milliards de GNF soit 32,6%**
- **2019 : 1.236,877 milliards de GNF soit 32,1%**

Les principaux projets et programmes du PIP 2017-2019 concourant à l'atteinte des objectifs assignés à cet axe sont les suivants :

- Réhabilitation, Construction/ Equipement Salles de Classes Elémentaires ;
- Programme de Construction et Rénovation IRE/DPE ;
- Appui au Programme du Secteur Enseignement Primaire ;
- Réhabilitation Salles de Classe du Secondaire ;
- Construction 200 Salles de Classes Secondaire ;
- Réhabilitation et Equipement des Ecoles Sinistrées
- Réhabilitation des Centres de Formation Professionnelles (CFP) ;

- Equipement de 8 Ecoles Régionales Arts et Métiers (ERAM) ;
- Projet Renforcement du système Sanitaire Poste Ebola BID
- Centre Universitaires Régionaux (Labé, N'zérékoré et Kindia) ;
- Programme Elargie de Vaccination SSP+Centre de Santé ;
- Rénovation/Extension/Equipement de l'Hôpital de Donka ;
- Travaux de Construction de l'Hôpital de Dabola ;
- Travaux Extension du THA Forécariah.

Axe3 : « Développement des infrastructures économiques et des équipements socio collectifs » qui représente une proportion de 29,8% soit un montant de 6.306,870 milliards de GNF des investissements publics de la période triennale sera axé essentiellement sur le développement des infrastructures économiques et des équipements socio collectifs.

En matière d'infrastructures et services de transports, la priorité accordée aux infrastructures routières et pistes rurales sera renforcée pour assurer le désenclavement interne et externe du pays. En effet, la contribution directe des infrastructures et services de transports aux performances économiques et sociales et leurs effets induits sur le reste de l'économie nationale et de la société guinéenne en font un pilier essentiel pour le développement socio-économique du pays.

Ainsi, ces infrastructures routières et services de transports représentent, au cours de la période triennale 2017-2019, 72,5% des investissements programmés au niveau de l'axe 3, soit un montant de 4.571,282 milliards de GNF.

En matière d'eau potable et d'assainissement, il est prévu pour un meilleur équilibre à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement entre le milieu rural et le milieu urbain, (i) d'améliorer l'accès à l'eau potable des populations en milieux urbain et rural, (ii) de développer l'assainissement en milieux urbain et rural, (iii) de promouvoir la gestion intégrée et durable des ressources en eau, (iv) de promouvoir la bonne gouvernance et, (v) d'impliquer le secteur privé. Dans cette perspective, des investissements d'un montant de 1.519,363 milliards de GNF, soit 24,1% des prévisions d'investissements de l'axe 3, sont prévus durant la période triennale.

Dans le domaine de l'habitat et du cadre de vie, l'Etat engagera une politique volontariste de construction de logements sociaux sur l'ensemble du territoire, de meilleure planification et gestion de l'espace des villes et autres agglomérations, de lutte contre les occupations inégales et de promotion de la bonne gouvernance de la politique sectorielle, une prévision de 216,225 milliards de GNF soit 3,4% est prévue.

Ces investissements se répartissent annuellement comme suit :

- **2017 : 1.064,233 milliards de GNF soit 16,9%**
- **2018 : 2.363,384 milliards de GNF soit 37,5%**
- **2019 : 2.879,253 milliards de GNF soit 45,6%**

Les principaux projets et programmes du PIP 2017-2019 concourant à l'atteinte des objectifs assignés à cet axe sont les suivants :

- Route Labé-Seriba-Madina-Gounass ;
- Route Lola- Danané 45km ;
- Route Labé-Mali-Kédougou-Frontière Sénégal ;
- Travaux des Transversales T5 Nord T6,T7,T8 T9 T10 Voiries Primaires Conakry ;
- Travaux Route Labé-Tougué-Dinguiraye Siguiri ;
- Construction/Bit route Kanakan-Mandiana ;
- Construction/Bit route Kissidougou-Tokounou-Kanakan ;
- Réhabilitation route Coyah-Mamou-Dabola ;
- Voirie de Coyah et Forécariah ;
- Programme Bitumage Voirie Région Administrative de Labé ;
- Construction et réhabilitation des Routes Communautaires et Préfectorales ;
- Voiries Régions Administratives Mamou (Pita, Dalaba, Mamou et Mali) ;
- Construction Auto Route 2x2 voies Dabompa PK36- Coyah ;
- Bitumage de Voirie de Télimélé ;
- Réhabilitation des Infrastructures Aéroportuaires ;
- Réhabilitation Infrastructures Météo ;
- Backbone Nationale ;
- Etude Couverture du Pays en Emetteur de Radio Diffusion et TV ;
- 3ème Projet Eau Assainissement ;
- Désenclavement Quartier de Conakry ;
- Assainissement quartier Moussoudougou ;
- Etude Elaboration des Schemas Directeurs Villes de l'Intérieure.

Axe 4 : « Développement et expansion économique et promotion des secteurs porteurs de croissance » reçoit un montant de 7.614,051 milliards de GNF soit 36,0% des prévisions d'investissements du PIP 2017-2019 pour le développement de l'agriculture et de l'agro-alimentaire, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture joue un rôle essentiel dans le PQ comme moteurs d'emplois et d'inclusion sociale. Les orientations stratégiques y relatives sont essentiellement axées sur la promotion de l'agriculture commerciale et la modernisation de l'agriculture, la promotion de l'agro-industrielle en vue de la réalisation de la souveraineté alimentaire, de la création d'emplois, de la relance durable de la pêche et du développement de l'aquaculture, de la gestion rationnelle et durable des ressources naturelles et de la satisfaction des besoins en eau agricole et pastorale.

Les investissements programmés pour le développement de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture sont d'un montant de 4.583,225 milliards de GNF représentant 60,2% des investissements de l'axe.

Quant au secteur de l'énergie qui constitue un fondement de l'émergence, il s'agira de poursuivre et de développer les orientations de la lettre de politique sectorielle par (i) la relance du plan intégré du sous-secteur de l'électricité, (ii) l'approvisionnement pérenne de l'ensemble du pays en électricité par la réalisation de grands barrages et micro-barrages et, (iii) le service

éclairage public pour les zones rurales. A cet effet, les prévisions d'investissements du présent PIP sont d'un montant de 2.873,863 milliards de francs GNF représentant 37,7% des investissements de l'axe.

Ces investissements se répartissent annuellement comme suit :

- **2017 : 1.646,771 milliards de GNF soit 21,6%**
- **2018 : 2.709,801 milliards de GNF soit 35,6%**
- **2019 : 3.257,479 milliards de GNF soit 42,8%**

Les principaux projets et programmes du PIP 2017-2019 concourant à la réalisation de cet axe sont les suivants :

- Réhabilitation des Pistes Rurales ;
- Aménagement Bas-fonds ;
- Projet relance Filière Coton ;
- Appui à la Campagne Agricole ;
- Programme National Appui Filière Agricole (PNAFA) ;
- PDRI-Lance de l'Horticulture ;
- Renforcement de la Digue de Kakossa ;
- Confortement Digue Kaback ;
- Aménagement 10.000 Ha de Plaine ;
- Programme Aménagement de 20.000 Ha de Plaine (Fleuve Sankarani);
- Projet d'Amélioration Bétail Ruminant Endémique ;
- Projet Pilote d'Aménagement d'Espace Pastoraux ;
- Construction d'un Abattoir Moderne et 9 Blocs des Boucheries à Kagbéle ;
- Pisciculture en guinée forestière ;
- Programme d'Electrification des Villes de l'Intérieur/Conakry ;
- Projet Electrification Rurale ;
- Construction de 4 Micro Barrages ;
- Dispatching National ;
- Réhabilitation Centrales Hydroélectriques et postes Sources ;
- Projet Réhabilitation Centrales Kaloum 3, Kaloum 5 et Auxiliaires.

Les principaux projets et programmes du PIP 2017-2019 concourant à la réalisation de cet axe sont les suivants :

Axe 5. « Restructuration des forces de défense et de sécurité » reçoit un montant de 616,260 milliards de GNF soit 2,9% des prévisions d'investissements du PIP 2017-2019 pour (i) la réforme des forces de sécurité et de défense, et (ii) la consolidation de la paix et de la sécurité.

Ces investissements se répartissent annuellement comme suit :

- **2017 : 28,782 milliards de GNF soit 4,7%**
- **2018 : 181,706 milliards de GNF soit 29,5%**

➤ 2019 : 405,772 milliards de GNF soit 65,8%

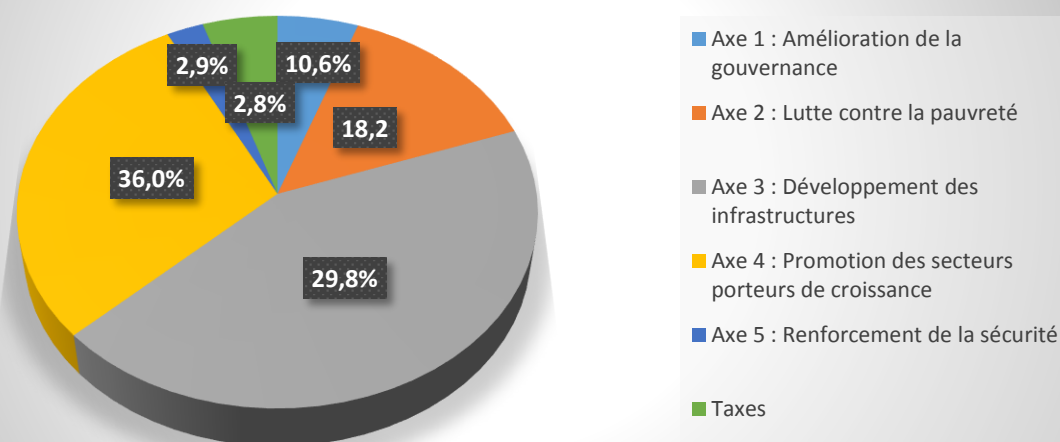
A ce niveau, des allocations budgétaires substantielles sont programmées pour les infrastructures et équipements des forces de sécurité et de défense guinéennes. Les projets concernés sont les suivants :

- Programme de Construction/Equipement Ministère de la Défense Nationale ;
- Rénovation Ecole Nationale de Police à Kafilia ;
- Infrastructures Commissariat et Sapeurs-Pompiers ; et
- Construction Laboratoire de la Police Scientifique.

Tableau 2 : répartition du PIP 2017-2019 selon les axes du Plan Quinquennal (en millions GNF)

Désignation	2016	2017	2018	2019	TOTAL PIP	%	
					2017-2019	Axe	Total
Axe 1 : Amélioration de la gouvernance	662 420	578 475	724 879	948 919	2 252 273	100,0%	10,6%
Administration Territoire et Décentralisation	314 963	225805	319639	346689	892133	39,6%	4,2%
Administration Générale	347 457	352670	405240	602230	1360140	60,4%	6,4%
Axe 2 : Lutte contre la pauvreté	851 843	1356007	1 256 307	1 236 877	3 849 191	100,0%	18,2%
Santé	338 836	803102	375962	409643	1588707	41,3%	7,5%
Education	382 634	251400	637176	596479	1485055	38,6%	7,0%
Autres	130 373	301505	243169	230755	775429	20,1%	3,7%
Axe 3 : Développement des infrastructures	2 271 405	1 064 233	2 363 384	2 879 253	6306870	100%	29,8%
Travaux Publics	1 720 512	705639	1744181	2121462	4571282	72,5%	21,6%
Urbanisation et Habitat	71 599	68905	86320	61000	216225	3,4%	1,0%
Autres	479 294	289689	532883	696791	1519363	24,1%	7,2%
Axe 4 : Promotion des secteurs porteurs de croissance	1 320 197	1646771	2709801	3257479	7614051	100,0%	36,0%
Agriculture	380 578	292575	940509	998160	2231244	29,3%	10,5%
Energie	630 485	619244	1058245	1196374	2873863	37,7%	13,6%
Industries-PME-Commerce	44 283	12339	63678	80946	156963	2,1%	0,7%
Autres	264 851	722613	647369	981999	2351981	30,9%	11,1%
Axe 5 : Renforcement de la sécurité	37 000	28782	181706	405772	616260	100%	2,9%
Défense et Sécurité	37 000	28782	181706	405772	616260	100%	2,9%
Taxes	202 923	100276	163643	260000	523919	100%	2,5%
TOTAL GÉNÉRAL	5.346.390	4.774.544	7.399.720	8.988.300	21.162.564		100,0%

Graphique 1: Répartition du PIP 2017-2019 (%) par Axe du Plan National de Développement



IV.2. REPARTITION DU PIP 2017-2019 PAR SECTEURS ET SOUS-SECTEURS

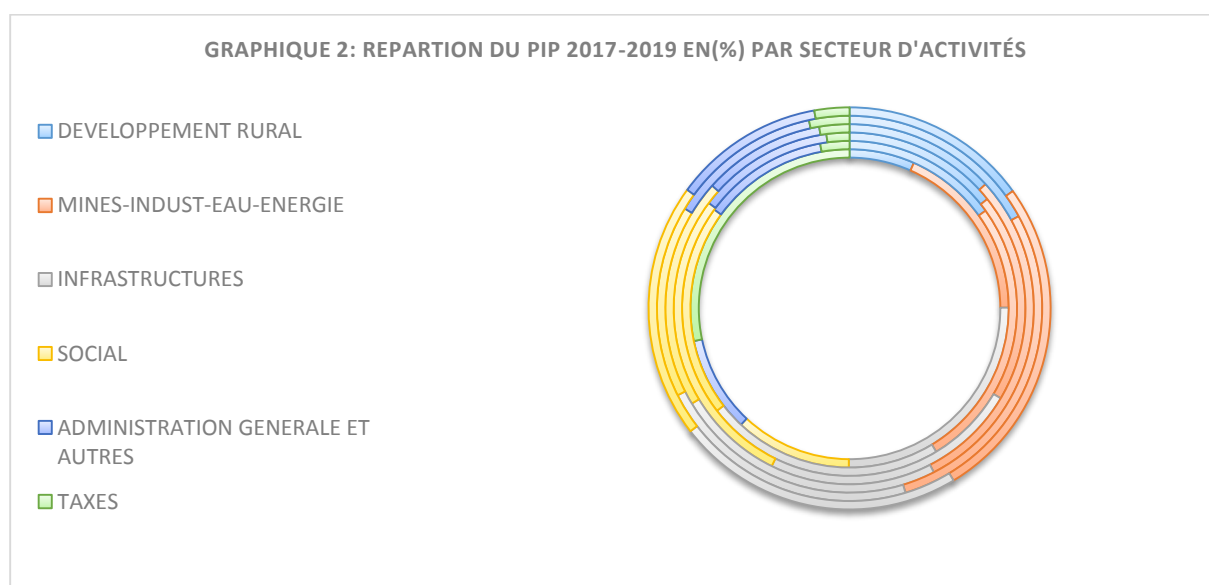
Tableau 3 : Répartition du PIP 2017-2019 par Secteurs et Sous-Secteurs (en millions GNF)

Désignation	2016	2017	2018	2019	Total PIP 2017-2019	% PIP
DEVELOPPEMENT RURAL	474 893	682115	1109843	1351591	3143549	14,9%
Agriculture	556 881	292575	940509	998160	2231244	10,5%
Elevage	43 278	7583	25260	17025	49868	0,2%
Pêche	109 880	86730	49512	82462	218704	1,0%
Forêts / Hydraulique villageoise	81 219	295227	94562	253944	643733	3,0%
MINES-INDUST-EAU-ENERGIE	1312899	915295	1828459	2215219	4958973	23,4%
Energie	630 485	619244	1058245	1196374	2873863	13,6%
Eau-urbaine	463 894	178689	520260	674291	1373240	6,5%
Hôtellerie -Tourisme-Artisanat	3 400	1000	12626	22500	36126	0,2%
Hydraulique	141 618	73185	124098	179598	376881	1,8%
Mines, Géologie et Environnement	29 219	30838	49552	61510	141900	0,7%
Industries-PME-Commerce	44 283	12339	63678	80946	156963	0,7%
INFRASTRUCTURES	1804111	1139511	2134878	2581962	5856351	27,7%
Travaux Publics	1720512	1054707	1744181	2121462	4920350	23,3%
Urbanisme-Habitat	71599	68905	86320	61000	216225	1,0%
Transports / Météo	2000	4775	99000	131500	235275	1,1%
Télécom / Postes	10000	11124	205377	268000	484501	2,3%
SOCIAL	851843	1330289	1256307	1224837	3811433	18,0%
Santé Publique	338836	803102	375962	409643	1588707	7,5%

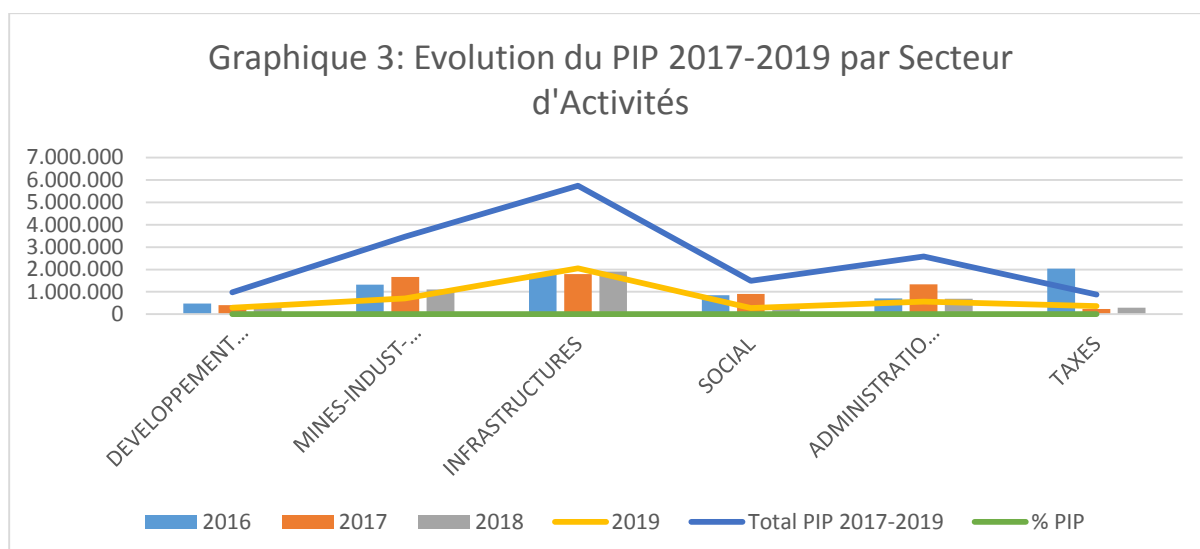
Affaires sociales	73572	106075	152315	170274	428664	2,0%
Enseignement Pré-Universitaire/Alphabétisation	280339	205858	272216	204924	682998	3,2%
Enseignement Technique/Formation Professionnelle.	69415	114840	4721	0	119561	0,6%
Enseignement Sup / Recherche Scientifique	38880	30485	360239	391555	782279	3,7%
Autres Secteurs sociaux	56801	69929	90854	48441	209224	1,0%
ADMINISTRATION GENERALE ET AUTRES	699721	607058	906585	1354691	2868334	13,6%
Administration Territoire et Décentralisation	314963	225606	319639	346689	891934	4,2%
Administration Générale	347758	352670	405240	602230	1360140	6,4%
Défense/Sécurité	37000	28782	181706	405772	616260	2,9%
TAXES	2029237	100276	163648	260000	523924	2,5%
TOTAL GÉNÉRAL	5.346.390	4.774.544	7.399.720	8.988.300	21.162.564	100,0%

L'analyse des enveloppes sectorielles montre que la priorité est accordée à trois secteurs, notamment le secteur des infrastructures avec 27,7% le secteur « Mines, Industries, Energie, Eau, Tourisme et Hôtellerie » (23,4%) et le secteur social avec 18,0%.

Ceci traduit l'importance qu'accorde le Gouvernement Guinéen aux projets porteurs de croissance et à l'atteinte des OMD.



L'objectif du Gouvernement, est de concentrer les efforts sur les secteurs d'appoint devant aider très rapidement et durablement au redressement économique du pays. L'analyse des enveloppes allouées aux secteurs du PIP 2017-2019 montre les piliers sur lesquels le Gouvernement fonde ses ambitions pour bâtir une économie forte et durable. Le secteur Infrastructure vient en tête avec 27,7% sur la période, suivi du secteur Mines-Industrie-Eau-Energie avec 23,4%, en raison du potentiel dont regorge le pays et l'ampleur des défis qui se posent en la matière en termes de soutien à l'expansion économique. Quant au secteur Social, il engrange 18,0% des investissements. Les secteurs « Développement rural et Administration Générale », viennent avec leur part respective 14,9% et 13,6%, contre 11,8% et 7,8% en 2016, ce qui confirme toute l'importance qu'accorde le Gouvernement à ces secteurs.



L'agriculture ne représente que 10,5% de l'enveloppe globale des investissements publics. Au regard de l'immense potentiel agricole, de l'objectif de diversification de l'économie et d'amélioration de la production agricole en vue d'assurer la sécurité alimentaire, ces efforts sont fournis pour être conforme au taux d'investissement dans ce sous-secteur conformément à la Convention de Maputo, qui recommande à chaque pays membre de l'Union Africaine d'affecter au moins 10% du budget national au secteur agricole.

Globalement, le PIP 2017-2019, à travers sa répartition sectorielle et sous-sectorielle, confirme la volonté des autorités de renforcer le rythme de la croissance économique, d'en diversifier les leviers et d'assurer une distribution plus équitable de ses fruits. Par la même occasion, l'Etat renforce le capital humain utile à la durabilité de la croissance.

IV-3- REPARTITION SPATIALE DU PIP 2017-2019

L'analyse des données du PIP par région naturelle mérite une attention particulière, dans la mesure où l'équilibre de développement des régions est l'un des critères clés dans la programmation des investissements publics. Les résultats sont présentés dans le graphique 6.

L'ensemble des régions « Toute Guinée » bénéficie de 45,8% des investissements publics alloués aux projets, soit une progression de près de 10% par rapport à 2016. Ceci s'explique par le fait que le Gouvernement mise davantage sur les projets dont le bénéfice est étendu à l'ensemble des régions, donc à l'ensemble de la population.

La particularité de la ville de Conakry, dont la part est estimée à 19,8% pour la période, contre 16,9% 2016-2018 des investissements publics, tient au fait qu'elle est la principale zone industrielle et qu'elle a la plus forte densité de population. Ceci ne doit pas occulter toutefois la nécessité pour le Gouvernement d'orienter progressivement l'essentiel des investissements vers les régions naturelles tant son ambition est d'assurer un développement équilibré et harmonieux

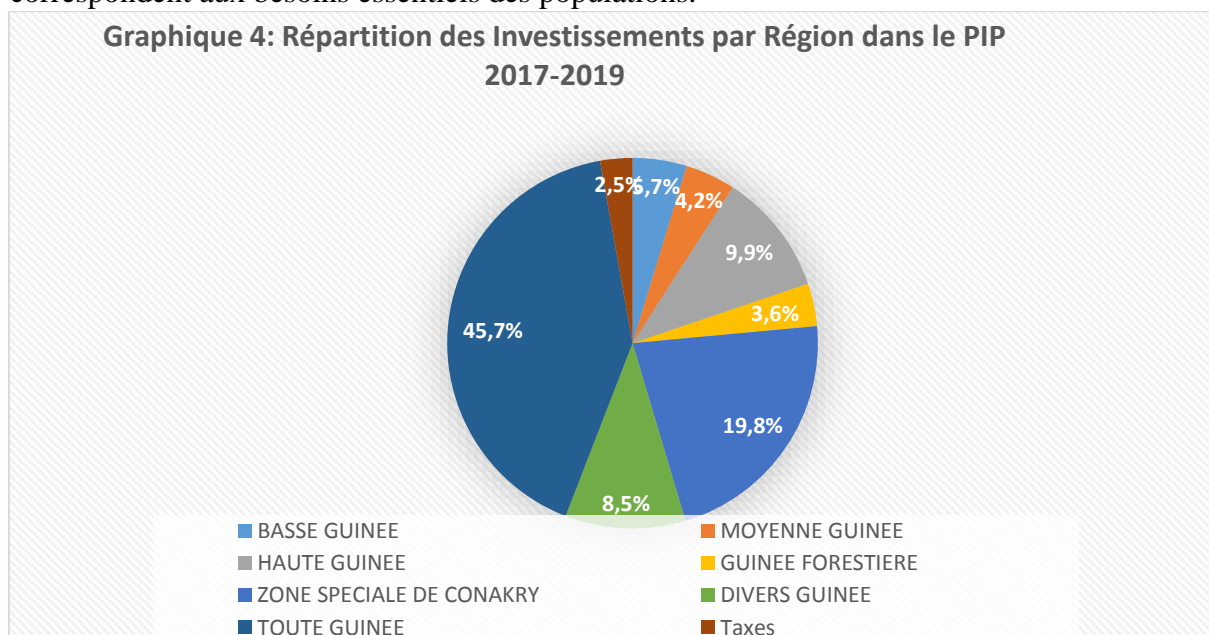
Concernant la Haute Guinée qui bénéficie de 10,0% de l'enveloppe globale, il faut tenir compte des chantiers en cours dans le cadre des fêtes tournantes de l'indépendance de notre pays dans cette région.

Tableau 4 : Répartition Spatiale du PIP 2017-2019 (en millions de GNF)

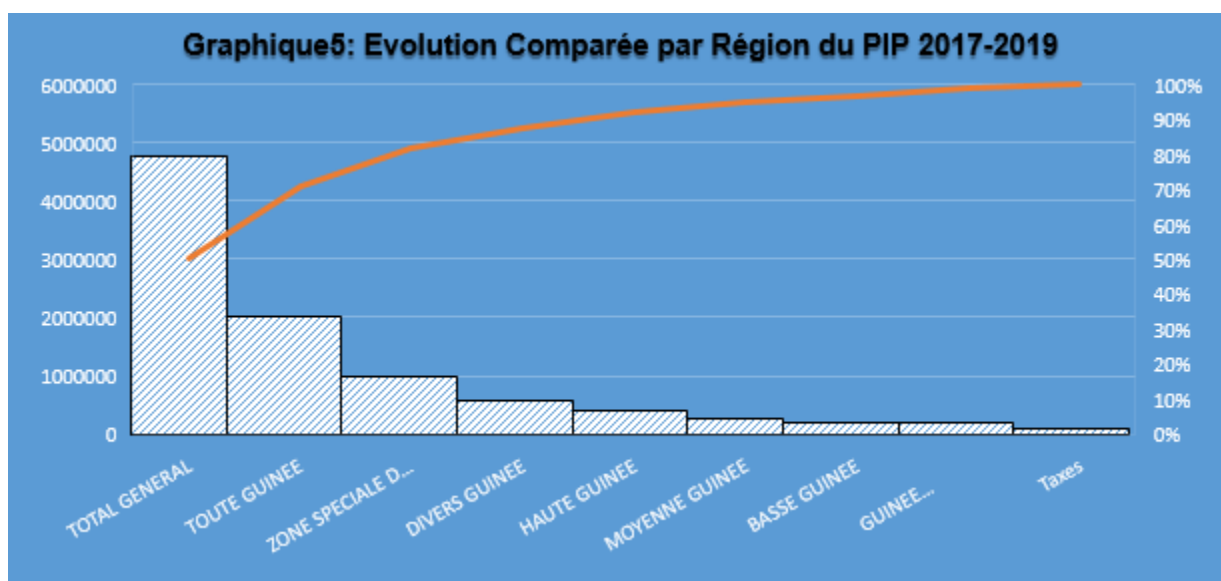
REGIONS	2016	2017	2018	2019	2017-2019	% PIP	% PIP
						2016-2018	2017-2019
BASSE GUINEE	456 057	203233	523386	491172	1217791	13,20%	5,75%
MOYENNE GUINEE	451894	246060	398111	251611	895782	9,30%	4,23%
HAUTE GUINEE	442 026	454975	752096	886653	2093724	8,00%	9,89%
GUINEE FORESTIERE	110912	82457	338 414	338487	759358	6,10%	3,59%
ZONE SPECIALE DE CONAKRY	817 000	894616	1261734	2025677	4182027	16,90%	19,76%
DIVERS GUINEE	517 697	493619	680780	629468	1803867	12,20%	8,52%
TOUTE GUINEE	2 347 881	2299308	3281551	4105232	9686091	31,40%	45,77%
Taxes	202 923	100276	163648	260000	523924	2,90%	2,48%
TOTAL GENERAL	5346390	4774544	7399720	8988300	21162564	100	100,00%

Ce tableau indique que des écarts existent entre les différentes régions du pays, liés à la nature spécifique des investissements. Cependant, il ne faut pas confondre la location spatiale d'un projet avec son impact qui peut aller bien au-delà du lieu d'implantation.

S'agissant, des investissements destinés à la ville de Conakry ainsi que ceux devant bénéficier à toute la Guinée et en partie à certaines régions du pays (Divers Guinée), la typologie en matière de secteurs de concentration est la même (Infrastructures, Social et Industrie/énergie/eau). Ceci montre que le Gouvernement veille à ce que ces investissements correspondent aux besoins essentiels des populations.



De grandes disparités s'observent dans la répartition spatiale du Programme d'Investissements Publics entre 2017 et 2019. Pour la plupart des régions, les investissements évoluent en dents de scie ou décroissent.



La Haute Guinée et la Zone Spéciale de Conakry semblent être privilégiées par rapport aux autres régions dans la répartition des investissements sur la période 2017-2019.

Afin d'éviter un développement déséquilibré des régions, il convient de prendre des mesures en vue de corriger cette situation à l'avenir.

V-Financement du PIP 2017-2019

V.1. REPARTITION DU PIP 2017-2019 NIVEAU DE FINANCEMENT PAR SECTEUR

Le PIP 2017-2019 est financé à hauteur de 21.162,564 milliards GNF dont 60,7% au titre de la contribution de l'Etat. Pour 2017, le coût des investissements est estimé à 4.774,544 milliards GNF dont 48,8% du Budget National de Développement et 51,2% de financement extérieur. Ce montant croît à 7.399,720 milliards GNF en 2018 avec une contribution de 62,1% pour le Budget National de Développement et 37,9% pour le financement extérieur. Enfin, il continue à monter à 8.988,564 milliards GNF en 2019 dont 65,9% pour le financement intérieur et 34,1% pour le financement extérieur.

Tableau 5 : Répartition du PIP 2017-2019 Niveau de financement par secteur (en millions de GNF)

SECTEURS	2016	2017	2018	2019	TOTAL 2017-2019	%	
						Secteur	Total PIP
Développement Rural	474 258	682 115	1 109 843	1 351 591	3 143 549	100,0%	14,9%
Acquis	314328	656 916	772 896	818 857	2 248 669	71,5%	10,6%
En Négociation	107360	25 199	295 147	484 737	805 083	25,6%	3,8%
A Rechercher	52570	0	41800	47997	89 797	158%	0,4%
Mines Industries	1312899	915 295	1 828 459	2 215 219	4 958 973	100,0%	23,4%
Acquis	1046267	796 895	1 247 892	1 117 118	3 161 905	63,8%	14,9%

En Négociation	92253	118400	565814	967843	1 652 057	33,3%	7,8%
A Rechercher	174379	0	14753	130258	145 011	2,9%	0,7%
Infrastructures	1804111	1 139 511	2 134 878	2 581 962	5 856 351	100,0%	27,7%
Acquis	1547598	843 542	1 076 068	826 638	2 746 248	46,9%	13,0%
En Négociation	237604	295969	730997	1095121	2 122 087	36,2%	10,0%
A Rechercher	18909	0	327 813	660 203	988 016	16,9%	4,7%
Social	851843	1 330 289	1 256 307	1 224 837	3 811 433	100,0%	18,0%
Acquis	851843	1 314 899	1 060 247	766 091	3 141 237	82,4%	14,8%
En Négociation		15390	93560	202416	311 366	8,2%	1,5%
A Rechercher	0	0	102500	256330	358 830	9,4%	1,7%
Administration Générale	699721	607 058	906 585	1 354 691	2 868 334	100,0%	13,5%
Acquis	699721	607 058	906 585	1 354 691	2 868 334	100,0%	13,5%
En Négociation	0	0	0	0	0	0,0%	0,0%
A Rechercher	0	0	0	0	0	0,0%	0,0%
Taxes	202923	100 276	163648	260000	523 924	100,0%	2,5%
TOTAL GENERAL	5.346.390	4.774.544	7.399.720	8.988.300	21.162.564	100	100,0%

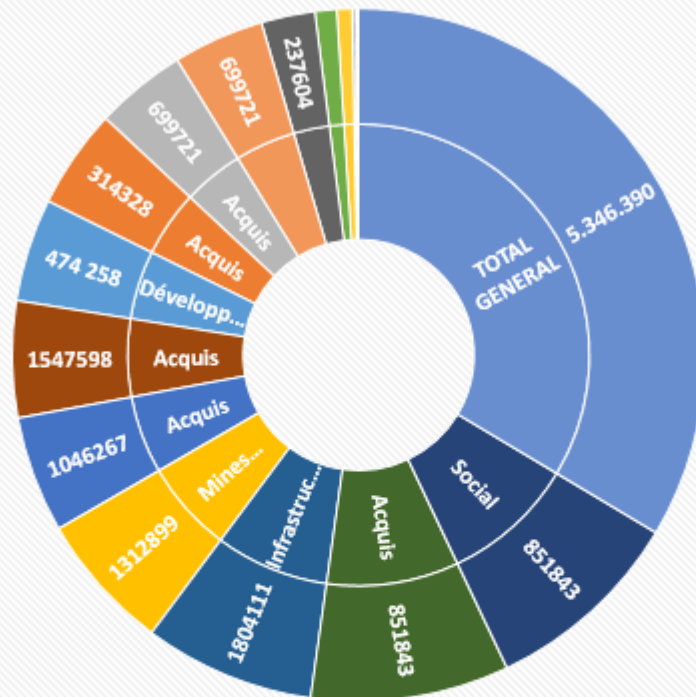
L'analyse du financement du PIP par secteurs montre que les efforts de mobilisation doivent s'accroître au niveau du secteur des Infrastructures où un montant de 10,0% de l'enveloppe globale du PIP 2017-2019 est en négociation sur certains projets.

Viennent ensuite les secteurs des Mines-Industrie-Eaux-Energie-T. Hôtellerie et du social qui attendent également de voir un ensemble de projets en négociation aboutir dans les délais raisonnables. Ces projets en négociation totalisent respectivement un équivalent de 7,8% et 1,5% de l'enveloppe globale du PIP sur la période 2017-2019.

En ce qui concerne le financement à rechercher, ce sont surtout les secteurs des infrastructures, du social, des mines/industrie/énergie/eau et du développement rural qui pèsent le plus en ce qui concerne les efforts à déployer en matière de prospection et de mobilisation de ressources sur la période. Le financement à rechercher sur la période pour ces quatre secteurs est respectivement de 4,7% ; 1,7% ; 0,7% et 0,4% évalué en pourcentage de l'enveloppe globale du PIP.

Il y a lieu de faire remarquer que la pression sur le Budget National de Développement pour le financement des projets et programmes est forte et ceci est dû à l'inscription des projets et programmes dont l'impact sera visible sur les conditions de vie de la population.

Graphique 6: Repartition du PIP 2017-2019 selon le Niveau de Financement



■ Développement Rural	■ Acquis	■ En Négociation
■ A Rechercher	■ Mines Industries	■ Acquis
■ En Négociation	■ A Rechercher	■ Infrastructures
■ Acquis	■ En Négociation	■ A Rechercher
■ Social	■ Acquis	■ En Négociation
■ A Rechercher	■ Administration Générale	■ Acquis
■ En Négociation	■ A Rechercher	

V.2. REPARTITION DU PIP 2017-2019 PAR NIVEAU DE FINANCEMENT

Sur les 21.162, 564 milliards GNF programmés pour 2017-2019, 21,5% sont acquis, 16,1% en négociation, près de 2% à rechercher et 58,2% sont au compte du BND qui se décompose de 33,9% ressources propres de l'Etat, près de 1% ressources C2D, 13,8% de contrepartie finex et 9,7% ressources de contrats garanties.

Tableau 6 : Niveau de financement du PIP 2017-2019(en millions GNF)

Désignation	2017	2018	2019	Total	%	%2017-2019
FINEX	2444890	2806720	3061400	8313010	100,0%	39,3%
Acquis/Finex	2014535	1408929	1133672	4557136	54,8%	21,5%
En Négociation	430355	1269727	1705253	3405335	41,0%	16,1%
A Rechercher	0	128064	222475	350539	4,2%	1,7%
BND	2229378	4429352	5669900	12328630	100,0%	58,2%
% Budget national	761330	3214652	3189704	7165686	58,1%	33,9%
Ressources C2D	147743	18345	14207	180295	1,5%	0,9%
Ressources Contrats Garanties	817150	173754	1068334	2059238	16,7%	9,7%
Contrepartie Finex	503155	1022601	1397655	2923411	23,7%	13,8%
Taxes	100276	163648	260000	523924	100,0%	2,5%
Total général	4 774 544	7 399 720	8 991 300	21 165 564	100%	100,0%

Cette situation révèle que des efforts de mobilisation des financements sont encore à mener par le Gouvernement pour résorber les besoins de financement du PIP pour la période. Ces efforts devraient prioritairement viser l'appui des bailleurs pour boucler le gap de financement qui s'élève à 350,539 milliards GNF, soit près de 2%.

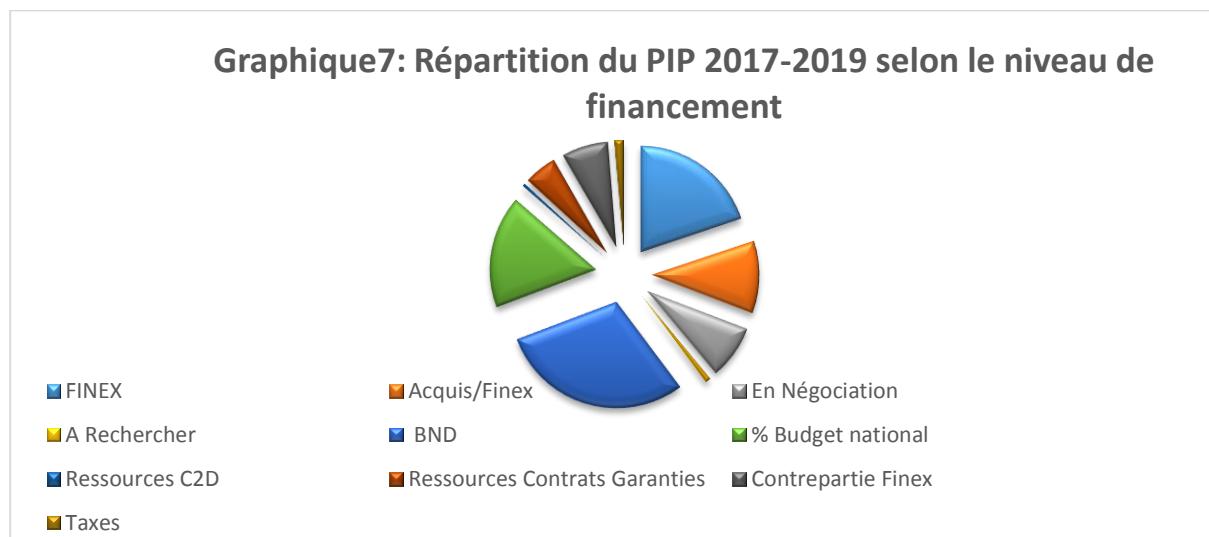
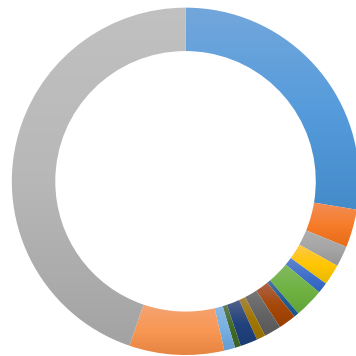


Tableau 7 : Source de financement par Bailleur du PIP 2017-2019 (en millions de GNF)

Désignation	2017		2018		2019		TOTAL 2017-2019	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
BID	772204	16,2%	1022662	13,8%	1113265	12,4%	2 908 131	35,0%
Groupe BAD	132953	2,8%	311708	4,2%	219384	2,4%	664 045	8,0%
Groupe BM	224306	4,7%	162123	2,2%	153422	1,7%	539 851	6,5%
BADEA/OFID	31 200,00	0,7%	109 975,00	1,5%	45 630,00	0,5%	186 805	2,2%
Chine	103400	2,2%	326140	4,4%	523679	5,8%	953 219	11,5%
JICA	38 246,00	0,8%	32 319,00	0,4%	44 877,00	0,5%	115 442	1,4%
FKDEA	53 609,00	1,1%	95275	1,3%	125350	1,4%	274 234	3,3%
AFD	45 757,00	1,0%	93139	1,3%	86775	1,0%	225 671	2,7%
FEM	25 565,00	0,5%	86775	1,2%	97820	1,1%	210 160	2,5%
FIDA-OFID	56 339,00	1,2%	197820	2,7%	158937	1,8%	413 096	5,0%
BIDC	32283	0,7%	62319	0,8%	44877	0,5%	139 479	1,7%
Système N. Unies	100309	2,1%	71865	1,0%	89750	1,0%	261 924	3,2%
Autres	828719	17,4%	234600	3,2%	357634	4,0%	1 420 953	17,1%
FINANCEMENT EXTERIEUR	2 444 890	51,2%	2 806 720	37,9%	3 061 400	34,1%	8 313 010	39,3%
BUDGET NATIONAL DE DEVELOPPEMENT	2 329 654	48,8%	4 593 000	62,1%	5 926 900	65,9%	12 849 554	60,7%
TOTAL GENERAL	4 774 544	100,0%	7 399 720	100,0%	8 988 300	100%	21 162 564	100,0%

Conformément au tableau ci-dessus sur les principales sources de financement, les principaux bailleurs de fonds sont : la BID qui occupe la première place à concurrence de 35,0% ; la Chine avec 11,5% ; les Groupes BAD et BM avec 14,5% ; le FKDEA avec 3,3% ; le FIDA-OFID avec 5,0% ; l'AFD avec 2,7%, le Système des N. Unies avec 3,2% ; le FEM avec 2,5% ; la BADEA-OFID avec 2,2% ; la BIDC avec 1,7% et la JICA avec 1,4%.

Graphique 8: Répartition du PIP 2017-2019 selon *Source de financement par Bailleur*



- | | |
|------------------------------------|-------------|
| ■ FINANCEMENT EXTERIEUR | ■ BID |
| ■ Groupe BAD | ■ Groupe BM |
| ■ BADEA/OFID | ■ Chine |
| ■ JICA | ■ FKDEA |
| ■ AFD | ■ FEM |
| ■ FIDA-OFID | ■ BIDC |
| ■ Système N. Unies | ■ Autres |
| ■ BUDGET NATIONAL DE DEVELOPPEMENT | |

Conclusion et Recommandations

Le PIP 2017-2019 tel qu'élaboré, vise à renforcer les bases d'un développement national équilibré et harmonieux. Les investissements retenus cadrent bien avec les priorités du Gouvernement en matière d'infrastructures, d'eau, d'énergie, de santé, d'éducation et d'agriculture.

Compte tenu de la situation des finances publiques et de l'importance des défis à relever, il est apparu nécessaire de procéder à une sélection des investissements publics sur la base de critères techniques, économiques et financiers en rapport avec les priorités nationales.

En dépit des séances de travail, des consultations avec les Départements sectoriels et leur encadrement, les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes, notamment au niveau du développement rural et des secteurs sociaux qui visent essentiellement la réduction de la pauvreté. Au nombre des causes identifiées, on note l'insuffisance des capacités techniques des administrations en matière d'identification et de préparation de projets et programmes bancables.

Il convient de souligner que le portefeuille de projets et programmes actuel est vieillissant. Ainsi, un effort a été fait pour allouer des ressources financières aux projets à clôturer dans un an au plus tard.

C'est pourquoi, il faut faire remarquer aux Ministères techniques que le processus de programmation ne se limite pas seulement à émettre des idées de projets dans le but de rechercher des nouveaux financements, mais de faire une programmation axée sur les résultats à partir des objectifs sectoriels d'une politique nationale de développement.

Des études d'identification de nouveaux projets sont urgentes pour la consolidation du portefeuille de projets du pays, surtout dans les secteurs du développement rural ; des mines et de l'énergie ; et du social.

Pour cela, il s'avère nécessaire de créer une ligne d'études des projets et programmes où les départements sectoriels viendraient puiser pour réaliser les études de leurs projets et programmes. Ainsi, il est urgent de finaliser la mise en place effective des BSD au niveau de tous les départements techniques conformément au Décret de leur création.

L'exercice de préparation de ce PIP montre en outre que d'importants efforts doivent être déployés pour mettre en place un véritable système automatisé qui remonte, traite et met en réseaux les informations relatives aux investissements publics entre les acteurs sectoriels, régionaux et centraux. Il y a donc nécessité d'installer une chaîne de programmation au niveau sectoriel, régional et central.

Il y a donc lieu d'élaborer une feuille de route au regard de ces besoins de renforcement de capacité et de mise en place d'un nouveau système de programmation et de suivi-évaluation des investissements publics afin de se doter d'un timing et de moyens nécessaires pour mieux accompagner le Président de la République, le Professeur Alpha Condé, dans son ambition de mettre le pays sur l'orbite des pays émergents. Sans des investissements publics d'appoint pour booster les bonnes incitations au bénéfice d'un secteur privé dynamique (à travers la réduction des coûts des facteurs, l'amélioration du climat des affaires, les réformes structurelles, etc.), il sera difficile de faire de ce dernier un véritable moteur de croissance dans les années à venir.

ANNEXES